P. 2

Élections régionales

P. 7

Animations enfance-jeunesse

Merville

161

actualités

un nouvel espace pour la bibliothèque

Mars 2010 // Bulletin municipal de la ville de Merville

Élections régionales
14 et 21 mars

Nous vous informons que les prochaines élections régionales auront lieu les 14 et 21 mars 2010. Les bureaux de vote, situés à la salle polyvalente de Merville, seront ouverts de 8 h à 18 h.

LES ÉLECTIONS EN QUELQUES MOTS

Depuis 1992, l'assemblée régionale de Midi-Pyrénées compte 91 élus. Les conseillers régionaux sont élus au suffrage universel direct pour un mandat de six ans. Ils élisent le président du Conseil Régional. Ce dernier préside l'assemblée et dispose du pouvoir exécutif. Il est autorisé à recruter du personnel pour constituer ses services.
Le Conseil Régional émet des avis sur les problèmes de développement et d'aménagement.

À RETENIR

Les électeurs sont dans l'obligation de présenter **une pièce d'identité** (carte d'identité, permis de conduire, passeport, carte d'invalidité...) en supplément de leur carte d'électeur.

Pour les votes par **procuration**, se renseigner auprès de **la gendarmerie.**

édito

Ce mois de mars sera marqué par un moment important dans la vie démocratique du pays : les élections des conseillers régionaux les 14 et 21 mars 2010.

Les citoyens ont élu pour la première fois en mars 1986 leurs conseillers régionaux au scrutin proportionnel pour 6 ans.

Les régions ont pour principales compétences, les lycées, l'apprentissage, la formation professionnelle, l'aménagement du territoire, les transports ferroviaires, les transports publics routiers inter départementaux.

C'est donc dire l'importance des régions qui, avec les autres collectivités territoriales (les Conseils Généraux, les Communes et Communautés de Communes) aident à la croissance et à la création d'emplois et jouent un rôle essentiel en matière de service public. La commande publique locale assure chaque année 50 % du chiffre d'affaire des travaux publics, 300 000 emplois du BTP dépendent directement ou indirectement du pouvoir d'investissement des collectivités locales. Les régions jouent un rôle essentiel en matière de services publics. Elles sont un vecteur important dans l'innovation technologique et numérique, source d'emploi et de dynamisme économique du territoire.

Actuellement l'État, par des réformes improvisées tente d'asphyxier les collectivités territoriales par la suppression de la taxe professionnelle qui se traduira au final par une augmentation de la fiscalité. **C'est une atteinte au budget des ménages.**

Il veut créer une nouvelle assemblée où les conseillers cumuleront les fonctions de conseillers régionaux et généraux. C'est éloigner les élus de la préoccupation des citoyens. **C'est une atteinte aux services publics.**

Ces futurs conseillers territoriaux seront élus au scrutin uninominal à un tour (des candidats pourront être élus sans obtenir au moins 50 % des voix exprimées). Ce type de scrutin n'a jamais été accepté sous aucun gouvernement de la 5e République. **C'est une atteinte à la démocratie.**

Ces assemblées ne lèveront plus l'impôt et fonctionneront avec des dotations de l'État. L'État décidera de tout. **C'est une atteinte aux lois de décentralisation de 1986.**

Quelles que soient vos convictions politiques, venir voter massivement les 14 et 21 mars, c'est démontrer votre attachement aux services publics, à la décentralisation, à la démocratie et aux institutions de la 5e République.

Jean-François HACHE

1er adjoint au Maire

Compte-rendu conseil municipal du 16 décembre 2009

I. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 16 octobre 2009.
Le compte rendu est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée.

URBANISME-ASSAINISSEMENT

II. Arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme et bilan de la concertation.
Mme Patricia POUTREL présente les modifications effectuées par rapport à l'ancien document arrêté en 2008.
L'arrêt projet du PLU est ensuite soumis au vote et approuvé à la majorité avec 3 voix contre et 2 abstentions.
La délibération est réglementairement rédigée de la manière suivante: M. le Maire rappelle à l'Assemblée les conditions dans lesquelles le projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été élaboré, à quelle étape de la procédure il se situe et présente le projet. Il explique qu'en application de l'article L 300-2 du Code de l'Urbanisme doit être tiré le bilan de la concertation dont a fait l'objet l'élaboration du projet de PLU et, qu'en application de l'article L 123-9 dudit Code, le document doit être "arrêté" par délibération du Conseil Municipal et communiqué pour avis aux personnes mentionnées aux articles L 123-6 et L 121-4 du Code de l'Urbanisme.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité avec 3 voix contre et 2 abstentions,

- Tire le bilan de la concertation qui s'est déroulée en plusieurs étapes depuis 2005 et a revêtu la forme suivante:

Exposition des orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable du 11 juillet au 30 septembre 2005 / Recueil des observations émises lors de cette exposition, au nombre de 18, et entretiens individuels avec M. le Maire et les particuliers ayant émis ces observations / Articles dans le bulletin municipal, notamment pendant l'année 2009 / 92 courriers adressés à M. le Maire / 123 entretiens individuels avec M. le Maire, l'Adjoint délégué à l'Urbanisme ou des techniciens / Réunion d'information et de consultation le 2 octobre 2008 avec les concessionnaires et les personnes publiques associées.
Il ressort de cette concertation plusieurs éléments:
Le projet communal doit être étoffé pour assurer le développement cohérent de la commune / Volonté des habitants de voir aboutir rapidement le projet lancé depuis 2002 / Les principaux sujets abordés par les habitants ont été le cadre de vie, l'évolution démographique, le besoin de nouveaux logements, la préservation des activités agricoles / Une forte demande de constructibilité de parcelles pour des projets qui ne s'inscrivent pas toujours dans les principes de développement maîtrisé promu dans la Loi SRU / Les entretiens ont permis à certains de comprendre l'importance du PLU et de projeter leur demande particulière dans le projet global / Malgré les moyens employés, il est important de noter des difficultés de compréhension du document. Les habitants ont eu du mal à différencier ce qui relève du PLU de ce qui relève de réglementations ou de procédures différentes. Cela s'est particulièrement senti dans les courriers de retour sur le document du PADD dans lesquels les habitants exprimaient des souhaits qui ne rentraient pas dans les domaines de compétences du PLU.
L'ensemble des remarques et sollicitations a été étudié et certaines ont été reprises pour l'élaboration du document.

- Arrête le projet de Plan Local d'Urbanisme de la commune de Merville tel qu'il est annexé à la présente,
- Précise que le Plan Local d'Urbanisme sera communiqué pour avis: à l'ensemble des personnes publiques associées à l'élaboration du PLU, aux communes limitrophes et aux EPCI directement intéressés, aux présidents d'associations agréées qui en feront la demande.

III. Échange de parcelles entre la commune et le Syndicat des Eaux de la Vallée de la Save et des Coteaux de Cadours.
Cette délibération annule et remplace la délibération en date du 16 octobre 2009.
M. le Maire informe l'Assemblée que suite à une nouvelle estimation des Domaines reçue le 6 juin 2009, les parcelles de la commune, cadastrées D 789 et D 787 d'une superficie totale de 930 m², sont estimées à 15000 € et la parcelle du Syndicat des Eaux, cadastrée D 511 d'une superficie de 1800 m², est estimée à 30000 €. La valeur vénale évaluée au m² étant presque identique, cet écart s'explique par la différence de superficie des deux parcelles.
Après plusieurs échanges avec le Syndicat des Eaux, M. le Maire propose que cet échange s'effectue avec une soulte de 15000 € à la charge de la commune.
Il sollicite l'accord de l'Assemblée sur cette opération.
Approuvé par le Conseil Municipal, à l'unanimité.

IV. Programme départemental d'assainissement 2009. Demande de subvention complémentaire au Conseil Général.
M. le Maire informe l'Assemblée que des travaux supplémentaires ont été nécessaires dans le cadre de la réhabilitation du poste de refoulement de la Côte Rouge.
L'ensemble de l'opération s'est élevé à 45030 € HT (53855,88 € TTC).
Il s'agit de demander une subvention

complémentaire au Conseil Général dans le cadre du programme complémentaire d'assainissement 2009. Cette subvention s'élève à 30 % du montant subventionnable de travaux qui est de 8950 € HT.
Approuvé par le Conseil Municipal, à l'unanimité.

ENFANCE - JEUNESSE

V. Quotients familiaux et tarifs du Centre de Loisirs.
M. le Maire informe l'Assemblée que suite aux délibérations du 11 avril 2008 et du 14 novembre 2008 relatives à la mise en place des quotients familiaux et de nouveaux tarifs pour les activités de l'ACCEM et du Centre de Loisirs, il convient de les modifier et de les adapter à la réalité du terrain après une année pleine de fonctionnement.
Après étude, il soumet la proposition jointe en annexe à l'approbation du Conseil Municipal.
Approuvé par le Conseil Municipal, à l'unanimité.

VI. Caisse d'Allocations Familiales. Signature d'un avenant au contrat Enfance - Jeunesse.
M. le Maire informe l'Assemblée que le Contrat Enfance - Jeunesse avec la Caisse d'Allocations Familiales arrive à terme le 31 décembre 2009. Il convient, par conséquent, de solliciter la Caisse d'Allocations Familiales pour la signature d'un avenant prorogeant ce contrat d'une année.
Il sollicite l'autorisation de l'Assemblée pour entamer cette démarche.
Approuvé par le Conseil Municipal, à l'unanimité.

VII. Équipement de l'Espace Jeunes. Demandes de subventions à la Caisse d'Allocations Familiales et au Conseil Général.
M. le Maire informe l'Assemblée que dans le cadre de la réinstallation de l'Espace Jeunes dans l'ancienne bibliothèque municipale, il convient d'équiper ces nouveaux locaux en mobilier et en matériel pédagogique.
L'ensemble du projet représente un coût de 7049,47 € HT auquel il convient d'ajouter l'acquisition de matériel informatique pour la gestion de la structure d'un montant de 2638 € HT.
Il précise qu'une subvention peut être sollicitée auprès de la Caisse d'Allocations Familiales et du Conseil Général.
Approuvé par le Conseil Municipal, à l'unanimité.

COMMUNICATION

VIII. Choix du prestataire pour la réalisation du bulletin municipal.
M. le Maire informe l'Assemblée qu'un appel d'offres a été lancé pour la conception et la réalisation du bulletin municipal.
Après analyse technique, la Commission d'Appel d'Offres, réunie dans sa séance du 25 novembre 2009, a décidé de retenir la société OGHAM pour un montant total annuel de 25 784 € TTC.
M. le Maire sollicite l'autorisation de l'Assemblée pour signer le marché correspondant.
Approuvé par le Conseil Municipal, à l'unanimité.

RESSOURCES HUMAINES

IX. Contrat d'assurance statutaire 2010-2014.
M. le Maire informe l'Assemblée que depuis 1992, le Centre de Gestion a mis en place un service facultatif d'assurance des risques statutaires concernant le personnel.
L'actuel contrat d'assurance du CDG31 arrivant à son terme le 31 décembre 2009, le Conseil d'Administration du CDG31, par délibération en date du 18 novembre 2008 a approuvé le renouvellement du contrat.
À l'issue de la procédure négociée, le groupement DEXIA/SOFCAP – PRO BTP ERP a été retenu.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :
- d'autoriser M. le Maire à signer les certificats d'adhésion au Contrat et la convention de souscription et de gestion correspondante.
- d'inscrire au Budget prévisionnel les sommes correspondantes.

X. Modification du tableau des effectifs du personnel communal.
M. le Maire informe l'Assemblée qu'en raison de la création de trois postes d'adjoint administratif de 1ère classe et d'un poste d'adjoint du patrimoine de 1ère classe et de la nomination des agents sur ces postes, il convient de supprimer trois postes d'adjoint administratif de 2e classe et d'un poste d'adjoint du patrimoine de 2e classe (sans évolution de l'effectif global)
Après avis favorable du Comité Technique Paritaire dans sa séance du 20 octobre 2009, M. le Maire propose à l'Assemblée la suppression de ces postes.
Approuvé par le Conseil Municipal, à l'unanimité.

XI. Création d'un poste d'adjoint technique de 1ère classe.
M. le Maire informe l'Assemblée qu'il convient de créer un poste d'adjoint technique de 1ère classe au titre du droit à reclassement instauré par les décrets du 22 décembre 2006 et suite à l'avis favorable de la Commission Administrative Paritaire. Cette nomination interviendra en fin d'année 2009.
Approuvé par le Conseil Municipal, à l'unanimité.

AFFAIRES GÉNÉRALES

XII. Convention de prestation de services avec le Centre Communal d'Action Sociale de Merville.
M. le Maire rappelle que la Mairie de Merville effectue pour le compte du CCAS l'établissement du budget, la comptabilité ainsi que le suivi administratif et réglementaire de l'ensemble de ses actes. Il est, par conséquent, nécessaire de définir les modalités de l'organisation et de la rétribution de ce service.
M. le Maire propose donc de passer une convention avec le Centre Communal d'Action Sociale de Merville.
Approuvé par le Conseil Municipal, à l'unanimité.

XIII. Désignation d'un "correspondant tempête" pour E.R.D.F.
M. le Maire informe l'Assemblée qu'il convient de désigner, à la demande d'Électricité Réseau Distribution France, un "correspondant tempête" qui pourra jouer le rôle d'interface entre la commune et les services d'ERDF lors d'incidents de grande ampleur. M. Jean-François HACHE et M. Jean-Luc FOURQUET se portent volontaires.

La nouvelle bibliothèque **vous ouvre ses portes**

Depuis le 6 février, la bibliothèque a ouvert ses portes dans des locaux beaucoup plus spacieux passant de 50 m² à 120 m². Les lecteurs, petits et grands ont découvert avec grand plaisir un aménagement de l'espace mieux adapté et plus convivial.

Horaires :
- **Mercredi : 10 h -13 h et 15 h -19 h**
- **Jeudi : 17 h - 19 h**
- **Samedi : 10 h - 13 h**

Pour tout renseignement, contactez le 05 61 85 67 45

Inscription :
carte Foyer Rural
- **pour adultes (16€)**
- **gratuit pour les moins de 18 ans.**

La réouverture de la bibliothèque le 6 février dernier était attendue avec impatience. Mais les travaux de déménagement, l'informatisation de près de 7000 ouvrages, puis le réaménagement du nouveau lieu ont demandé beaucoup de travail et donc... un peu de temps.
Mais ce petit désagrément a été vite oublié dès l'ouverture. En effet, ce nouvel espace clair et spacieux avec des coins de lecture et de consultation, beaucoup plus accueillant, a fait l'unanimité parmi nos lecteurs : *« enfin, une bibliothèque digne de notre village ! »*. Une soixantaine de personnes, dès le 1er samedi matin, une centaine le mercredi suivant, de nouveaux adhérents... Le succès est bien là. Et des expositions et animations viendront bientôt compléter l'emprunt de livres.

N'hésitez donc plus à venir nous rendre visite. ■

289 rue des Alouettes
(ancienne crèche,
derrière l'école de musique)

Parking derrière la bibliothèque.

agenda du mois // agenda du mois // agenda du mois

Du 1er au 15 mars
Journées portes ouvertes de Top Forme
Salle de mairie

Samedi 6
Basket Salle polyvalente
- 13 h Benjamines
- 14 h 30 Minimes masculins
- 16 h 30 Cadets

Hand Salle polyvalente
- 18 h 30 S2 Merville/Ramonville
- 20 h 30 S1 Merville/Revel

AG Autan et Harmattan
10 h 30 - Espace Jouvion

Dimanche 7
Banquet de la Chasse
12 h - salle polyvalente

Lundi 8
Loto du club arc-en-ciel
14 h - salle du 3e âge

Jeudi 11
Œnologie
19 h-21 h - Espace Jouvion

Vendredi 12
Basket Salle polyvalente
- 19 h Seniors masculins
- 21 h 30 Seniors filles

Vin d'honneur de la pétanque
19 h - salle du 3e âge

Samedi 13
Basket Salle polyvalente
- 13 h Benjamins
- 14 h 30 Benjamines
- 16 h 15 Minimes masculins
- 21 h Seniors filles

Hand Salle polyvalente
- 18 h 30 S2 Merville/Ramonville

Dimanche 14
Élections Régionales
8 h- 18 h - salle polyvalente
AG de Org'Anim
10 h - salle des fêtes de la Mairie

Mardi 16
Apéro Culturel Guatemala
19 h 30 - Espace Jouvion

Jeudi 18
Club arc-en-ciel : Mounjetado
12 h - salle polyvalente

Vendredi 19
FNACA : Commémoration du "Cessez-le-feu en Algérie"
18 h 30 - salle polyvalente
Basket : Senior Masculin
21 h 30 - salle polyvalente

Samedi 20
Hand Salle polyvalente
13 h 30 -de 15 ans
Basket Salle polyvalente
14 h 30 Benjamines
16 h Benjamins
18 h Cadets

Dimanche 21
Élections Régionales
8 h-18 h - salle polyvalente

Samedi 27
Comité des Fêtes : Congrès de la FNCOF
12 h - salle polyvalente

Dimanche 28
Basket Salle polyvalente
- 13 h 30 Seniors filles
- 15 h 30 Seniors masculins

Journées portes ouvertes de plan manjar

■ **INFO PLU**

Lors du conseil municipal de décembre 2009, le projet de plan local d'urbanisme a été approuvé par les élus

Le document a été transmis aux services de l'État, afin que ceux-ci y apportent leurs remarques. Cette consultation va durer trois mois.
À l'issue de cette étape, une enquête publique d'un mois sera organisée au cours de laquelle un commissaire enquêteur nommé par la préfecture recevra les administrés qui pourront à leur tour exprimer leur opinion sur le document.
Les services de la Préfecture rendront un avis sur le projet communal en tenant compte des remarques des services et des citoyens.
Ce n'est qu'à l'issue de cette procédure que le projet reviendra devant le conseil municipal et qu'un document définitif pourra être validé avec prise d'effet immédiate.

Le Conseil Municipal avait fin 2008 approuvé un premier projet que nous n'avons pas conduit à son terme. Il nous est apparu que quelques améliorations suggérées par les services de l'État seraient les bienvenues afin d'optimiser notre document. Une année de travail supplémentaire, pour un document qui organisera le territoire pendant les 20 prochaines années, voilà ce qui a retardé la mise en place du nouveau document d'urbanisme.

Pour mémoire le POS (plan d'occupation des sols) actuellement appliqué avait été approuvé en 1982 et révisé pour la dernière fois en 2000.

Nous vous tiendrons au courant de l'avancée du calendrier et dès que possible nous vous confirmerons les dates de l'enquête publique.

Patricia POUTREL
maire adjointe,
chargée de l'urbanisme

Approuvé par le Conseil Municipal, à l'unanimité.

XIV. Autorisation de prélèvements sur les prestations de la restauration scolaire, de l'ACCEM et du Centre de Loisirs.
M. le Maire informe l'Assemblée que de nombreuses familles souhaiteraient acquitter les prestations de la restauration scolaire, de l'ACCEM (Accueils Collectifs à Caractère Éducatif de Mineurs) et du Centre de Loisirs par prélèvements automatiques bancaires.
Cette procédure peut être mise en place si le Conseil Municipal le demande.
Approuvé par le Conseil Municipal, à l'unanimité.

FINANCES

XV. Mandatement des dépenses d'investissement pour le début de l'exercice 2010.
M. le Maire demande à l'Assemblée de l'autoriser à engager des dépenses d'investissement à hauteur de 25 % des dépenses d'investissement votées au budget 2009. Cette opération a pour objectif de permettre la continuité des actions en attendant le vote du budget primitif 2010.
Approuvé par le Conseil Municipal, à l'unanimité.

QUESTION DIVERSE

Véhicule publicitaire.
M. JF HACHE présente la proposition d'une société de mettre gratuitement à la disposition de la commune un véhicule publicitaire. Il s'agit d'un contrat de six ans portant renouvellement du véhicule tous les deux ans. M. HACHE est mandaté par le Conseil pour concrétiser ce projet.

Zoom sur la commission vie associative sportive et culturelle

Sa mission : Promouvoir, encourager, soutenir et organiser des manifestations associatives, culturelles, éducatives, sportives ou de loisirs pouvant contribuer à l'animation et à la promotion de la commune.

La commission vie associative sportive et culturelle est sous la responsabilité de Chantal AYGAT maire adjoint en charge des associations.
Elle est composée de :

- Julien COLTRO, conseiller municipal,
- Bernard TAGNERES, adjoint au Maire
- Marie-Claude LEFEVRE, conseillère municipale
- Patricia NAVERI, conseillère municipale
- Cécile LABORDE, conseillère municipale
- Yves VERSAPUECH, conseiller municipal,
- Éric SANTAMANS, conseiller municipal,
- Pascale RAMPAZZO, employée territoriale au relais associatif de Merville. Elle est le lien entre les associations, les Mervillois et la municipalité. Ainsi, Pascale intervient dans l'organisation de manifestations, dans la coordination des besoins des associations et dans la gestion de l'occupation des locaux communaux,
- Des représentants des associations pour l'organisation de manifestations spécifiques (vœux de M. le Maire et des associations et le salon arts et créations).

Rôle de la commission

En collaboration avec les services administratifs et/ou les associations de la commune, cette commission s'implique dans l'organisation et la coordination de différentes manifestations, comme le forum des associations, le marché de Noël, les illuminations de Noël, le salon arts et créations, la Fête Nationale, la fête locale, le vide grenier...
Face aux besoins constants en équipement et en infrastructure, la commission impulse de nouveaux projets comme la réalisation de la récente salle de sports au sol ou l'achat de diverses acquisitions matérielles nécessaires aux usagers des salles municipales.
Pour faciliter l'accès aux sports, aux loisirs et à la culture tout en favorisant le tissu associatif et le lien social, la municipalité contribue largement aux aides matérielles, administratives et financières. ■

ENFANCE - JEUNESSE

Nos jeunes Mervillois s'activent !

Tout au long de l'année des activités sont organisées.

Sortie à Toulouse

L'espace jeunes et ses nouveaux locaux

Depuis janvier l'Espace Jeunes a investi ses nouveaux locaux à la place de l'ancienne bibliothèque. Les projets ont donc redémarré dans ces nouveaux espaces. Le tournage de notre court-métrage nous a conduits plusieurs fois à Toulouse. Durant les vacances, nous sommes allés visiter le Musée de la Résistance et avons fait plein de rencontres. Tout au long de l'année de nouveaux projets vont se développer autour de la photo, avec l'installation prochaine de notre labo, de la vidéo, de l'informatique et de la musique. Pour rappel, l'Espace Jeunes est actuellement ouvert de 18 h à 19 h 30 en semaine, de 14 h à 19 h 30 le mercredi, tous les après-midi le samedi et les vacances.

La sortie au Musée des Abattoirs

« Ce mois-ci nous sommes allés au Musée des Abattoirs à Toulouse voir une expo sur les peintres espagnols. On avait des énigmes à trouver dans tout le musée, on s'est plutôt bien débrouillés ! Il y avait un super décor au sous-sol, un mélange de Picasso, Dali, Shaw... Oui, j'ai appris quelques noms de peintres ! J'espère qu'on pourra rejouer aux détectives très bientôt. »

La sortie au Musée des Abattoirs

Les sorties sportives de janvier 2010

Lors de ce mois de janvier 2010, les enfants du Centre de Loisirs élémentaire se sont initiés au badminton et à l'athlétisme.
De plus, sous un agréable soleil hivernal, les plus petits sont allés en mini-ballade à la forêt de Bouconne. Ils ont découvert les multiples facettes de cet endroit magique.

Les activités sportives

Enfin, le dernier mercredi du mois, la course au trésor à la forêt de Larra a tenu toutes ses promesses... avec une victoire de l'équipe de Yannick sur l'équipe de Laetitia de quelques minutes seulement...
Félicitations à tous les enfants pour leur participation et leur enthousiasme !!! ■

SIVU-RIVAGE

Une bourse aux vêtements **printemps-été** à Merville

Le SIVU-RIVAGE organise une bourse aux vêtements "printemps-été" à Merville.

Dépôt

le samedi 10 avril de 10 h à 17 h
- 2 euros le dépôt
- 20 articles maximum

Vente

le dimanche 11 avril de 10 h à 17 h

Restitution

le lundi 12 avril de 16 h 30 à 19 h

Si vous souhaitez être bénévole téléphonez au 05 62 13 40 95 votre aide sera la bienvenue !!! ■

■ VIE ÉCONOMIQUE

BIOTY'cars
Nettoyage AUTO/MOTO
SANS EAU | A domicile

Pour un nettoyage écologique des véhicules

Depuis quelques semaines, BIOTY'CARS propose aux particuliers et aux professionnels de nettoyer les automobiles ou les motos à domicile et sans eau.
Dans un souci écologique visant à économiser l'eau, un bien précieux, Steve CLERON se rend à votre domicile et nettoie votre véhicule sans eau uniquement avec des produits biologiques et biodégradables.

Pour plus de renseignements, contacter le 06 19 78 40 42 ou cleron.steve@neuf.fr
Vous pouvez également consulter le site : www.bioty'cars.sitew.com

CG
compagnie d'aménagement des coteaux de gascogne
Aquitaine Midi-Pyrénées

Journées portes ouvertes à la compagnie d'aménagement des coteaux de Gascogne (CACG)

À l'occasion de son 50e anniversaire la CACG de Merville organise une journée porte ouverte le jeudi 25 mars. Vous pourrez découvrir son domaine d'action destiné aux professionnels et aux particuliers : aménager le territoire et gérer l'eau.

Contact : 05 61 82 60 92
219, route de Toulouse

ADMR

1982-2010, 28 ans d'existence pour l'ADMR du canton de Grenade

En 1982, M. Jean-Claude GOUZE, récemment élu conseiller général s'entourait alors d'un groupe d'amis et d'élus afin de mettre en place une structure associative qui répondrait d'une part aux besoins des personnes âgées et d'autre part générerait de l'emploi de proximité. Le projet se construisit et c'est ainsi que naquit l'ADMR de Grenade.

M. le Maire, au nom du Conseil municipal, a tenu à féliciter et à remercier nos Mervilloises pour leur dévouement au service des autres.

Vingt-huit ans après, nous pouvons dire que cette entreprise est une réussite. L'objectif recherché est atteint: permettre aux personnes âgées de rester chez elles malgré le handicap de l'âge, effectuer des tâches ménagères de la vie quotidienne parfois source de difficultés, rompre l'isolement de certaines personnes, aider les familles en difficultés ponctuelles.
L'autre volet de la démarche était de générer des emplois de proximité, on compte aujourd'hui plus de 100 emplois à l'association, qui interviennent auprès de 500 personnes environ, de notre territoire.

Vendredi 29 janvier, Mme Véronique VOLTO conseillère générale qui a succédé à Mme Marie-Thérèse GOUZE à la présidence de l'ADMR a remis la médaille du travail à 8 aides ménagères, auxiliaires de vie, techniciennes d'interventions familiales et sociales.

Cette cérémonie conviviale, a permis de mettre des Mervilloises à l'honneur:

- Mme Juliette FERRANTE pour 20 ans de travail à l'ADMR,
- Mme Marie-Josée CORREIA et Mme Dorothée STURARO à l'occasion de leur départ à la retraite.

Il faut souligner la fidélité de Mme CORREIA à cette association, aide ménagère depuis les débuts, il y a 27 ans, elle mérite toutes nos félicitations pour son adhésion sans faille aux valeurs de l'ADMR. ■

TOURISME

Premier salon du tourisme pour l'Office de Tourisme de la communauté de communes Save et Garonne... opération réussie!

Découverte du territoire et lancement de deux nouveaux produits touristiques

L'Office de Tourisme de la communauté de communes Save et Garonne était présent du **5 au 7 février dernier au salon du tourisme Mahana,** Parc des Expositions à Toulouse.
Ce fut l'occasion pour l'Office de Tourisme Intercommunal de présenter deux nouveaux produits touristiques: le billet inter-sites adulte, enfant et le coffret cadeau valable pour deux personnes, qui ont été accueillis avec succès.
Durant les trois jours du salon étaient présents divers producteurs du terroir qui ont animé le stand et fait découvrir aux visiteurs les atouts gastronomiques de notre territoire.

Pensez à vous renseigner!

Ces nouveaux produits lancés lors du Salon du Tourisme de Toulouse sont désormais en vente à l'Office du tourisme:

- **Des billets inter-sites:** trois catégories de billets (adulte, enfant, baby) sont en vente à l'Office de Tourisme et permettent des visites à tarif préférentiel des sites suivants: le Labyrinthe de Merville, Animaparc au Burgaud et le Couvent des Ursulines à Grenade.
- **Des coffrets cadeaux:** ils se déclinent en deux types de séjours: "Romance et Gourmandise" ainsi que "Balade et Gourmandise". Ils permettent de découvrir ou de re-découvrir tout le charme de Save et Garonne. ■

Tennis Club Merville

Le mois de mars est synonyme de compétition pour les seniors du club: en effet le championnat Midi-Pyrénées reprend ses droits.

3 équipes seront inscrites cette année:

- Équipe 1 en promotion 1
- Équipe 2 en promotion 2
- Équipe 3 en promotion 5

L'ambition des équipes étant de monter en division supérieure, vous pourrez venir encourager les joueurs à partir du dimanche 28 mars.

Challenge André Laffont

Avec un panachage de joueurs des différentes équipes du club, cette année reste difficile pour notre club puisque nous restons sur des défaites lors de nos quatre dernières rencontres.
Le manque d'entraînement lors de la période hivernale se faisant cruellement sentir.

Rencontres jeunes

Cette année encore, nous avons pu inscrire nos jeunes joueurs dans une compétition départementale de deuxième division.

Nos jeunes se sont inclinés en 16e de finale face au tennis club de Labège après une dure bataille... Il faut rappeler que cette compétition rassemble plus de 100 équipes au départ. Félicitations à tous !!

Jérémy BARON, Justin THOMAS, Jonathan DEMAN, Hugo CESCHIN, Geoffrey SANTACREU, Pierrick CORDEL, Julien LEGOUT et Dorian LENAIN

Vie du club

Le TCM vient de mettre en place un contrôle d'accès aux courts de tennis par badges magnétiques.
Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante: merville.tc@fft.fr

À très bientôt sur les courts. ■

La pétanque Mervilloise

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PÉTANQUE ET JEU PROVENÇAL

Nouvelles tenues

Pour la réception de ses nouvelles tenues, la pétanque donne rendez-vous à ses licenciés et à ses sympathisants le vendredi 12 mars à 19 h à la salle du 3e âge.
Nous présenterons officiellement les nouvelles tenues aux joueuses et joueurs du club en présence de notre sponsor SAFRAN et BASILIC ainsi que de notre fournisseur Jean-Luc SADOURNY et de Chantal AYGAT maire adjointe aux associations.
Un vin d'honneur clôturera cette manifestation amicale.

Carnet noir

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de notre ami **Rocco RIZZO.**
Licencié à la pétanque mervilloise depuis sa création, il fut l'un des membres fondateurs de notre société, il a participé aux championnats de France vétérans. Sa gentillesse, son dévouement et sa joie de vivre manqueront à tous les pétanqueurs et à ses amis.
Nous avons aussi une pensée pour **Simon MARTY,** qui nous a quittés et qui a été licencié à la pétanque Mervilloise durant de nombreuses années.

En ces douloureuses circonstances, la pétanque Mervilloise présente à leurs familles respectives, ses plus sincères condoléances et l'expression de sa profonde sympathie. ■

TRIBUNE LIBRE

Le cimetière ancien de Merville

« Souvent, comme beaucoup de Mervillois, il m'arrive de me rendre à l'ancien cimetière où reposent celles et ceux qui nous ont précédés et participé à la vie de notre village.

Les diverses municipalités qui se sont succédées, faut-il le reconnaître, ont apporté à des degrés divers des aménagements et embellissements à Merville dont l'actuelle municipalité que je tiens à remercier.

À présent, et cela est le but de mon article, mon souhait serait que l'on se penche sur une réfection, à mon avis nécessaire du mur du cimetière longeant la route de Larra.

Dans l'allée centrale aussi, un revêtement remplaçant le gravier serait à mon sens judicieux. Cela faciliterait, je crois, le déplacement des containers poubelles et éviterait notamment aux personnes d'un certain âge de transporter les ordures diverses uniquement à l'entrée du cimetière, comme cela est le cas aujourd'hui.

Souhaitant que ma suggestion soit prise en considération, en respect pour ce lieu de repos mais aussi pour nos anciens. »

José SERE

tribune libre // tribune libre // tribune libre //

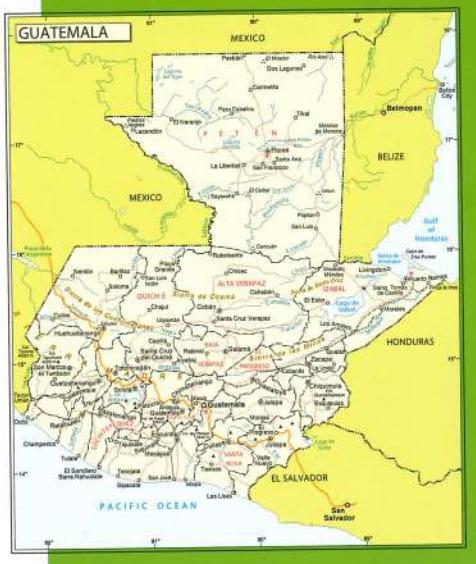

L'AUTAN ET L'HARMATTAN, AMITIÉ MERVILLE / PEUPLES DU MONDE

Apéro-culturel "Le Guatemala, son folklore, ses peuples, ses paysages"

mardi 16 mars de 19 h 30 à 21 h à l'Espace Jouvion

Monica Mejia nous invite au voyage dans son pays d'Amérique centrale, trait d'union entre deux océans. Nous découvrirons le folklore et la diversité des peuples, anciens et modernes, de ce pays à l'histoire riche. Nous voguerons au gré des paysages, de la faune, de la flore, sans oublier l'art culinaire.

Conférence-débat entrée libre, verre de l'amitié offert

Plus d'infos :
1488 route des Platanes 31330 Merville
autan.harmattan@laposte.net
http://autanetharmattan.solidairesdumonde.org/

■ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée Générale de l'Autan et l'Harmattan "amitié Merville Peuples du Monde" se tiendra le **samedi 6 mars à 10 h 30** à l'Espace Jouvion. Un apéritif dînatoire est prévu. Venez nombreux !

Association Plan Manjar E Plan Viure Al Pais

L'Association "Plan Manjar E Plan Viure Al Pais" vous invite à la traditionnelle journée à la campagne le dimanche 28 mars.

Septième Fête du canard et marché fermier chez NATACHA et FRANCIS MASO à **la Ferme aux Téoulets**, 900 rte de Guinot 31330 Merville.

Thème

Découverte des traces d'animaux sauvages et des animaux de la ferme.

Le programme de la journée

- **Dégustation** des produits
- **Pause gourmande** le midi : il est conseillé de réserver au 05 61 85 19 65. Un repas enfant gastronomique vous sera également proposé.
- **Animations** pour petits et grands et de nombreuses surprises festives
- **Animations musicales :** la journée est animée par Christophe, Guy et Yvette avec : les Impatients (variétés françaises), Rémi Cazes à l'accordéon, Hypérion Symphonie (hard rock métal), Les Rauques Linottes (rock des années 70), La Clau (bandas), Kaval Express (jazz manouch), K'fé Krem (bossa nova brésilien), Guy et Yvette.

Espace couvert et chauffé !!
Journée portes ouvertes
Entrée gratuite. ■

Le club arc-en-ciel,

Nouveau : des lotos ouverts à tous.

Lotos mensuels

Après une réunion de bureau, il a été décidé de reprendre les lotos mensuels. Le premier aura lieu le **lundi 8 mars 2010 à 14 h 30** et se déroulera en 12 parties avec de nombreux lots alimentaires, filets garnis... à gagner.

Venez nombreux encourager la nouvelle équipe dynamique qui sera à votre service.

Mounjetado

L'Inter-Club (8 villages) organise sa traditionnelle Mounjetado **le jeudi 18 mars 2010** à la salle polyvalente de Merville à partir de 12 h. Rencontres, convivialité et animations sont à l'ordre du jour.
Prix de la journée : 17 €/personne.
Faites-vous inscrire rapidement avant le jeudi 11 mars auprès de Mme ROUZEAUD : 05 61 85 01 22 ou le jeudi après-midi à la salle du 3e âge.

À noter, le jeudi 3 juin, la **sortie de plein air** de Bouconne. ■

ORG'ANIM : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale de l'association Org'Anim se tiendra le **14 mars à 10 h** salle des fêtes de la Mairie.
Le renouvellement partiel du bureau sera à l'ordre du jour.

Numéros utiles

15 SAMU et centre antipoisons

18 Pompiers
(Sapeurs-pompiers de Grenade **05 61 82 66 00**)

17 Police
(Gendarmerie de Grenade **05 62 79 93 70**)

- Police municipale
(M. Jean-Pierre MALLET) **05 62 13 41 16**
- Urgence/Dépannage GDF **05 61 35 98 32**
- Urgence/Dépannage EDF **08 10 33 30 81**
- LA POSTE **05 34 52 95 21**
- M. le Curé **05 61 82 61 35**
- Bibliothèque
(Mme Marie-Pierre DUNAS) **05 61 85 67 45**
- Directeur école élémentaire **05 34 52 80 30**
- Directeur école maternelle **05 34 52 90 53**
- Cantine **05 34 52 80 32**
- Crèche **05 61 85 19 89**
- **Mairie de Merville**
05 62 13 41 00 (Permanence Adjoint)
Adresse internet : mairiemerville31@wanadoo.fr
Bulletin municipal : ccas. mairiemerville31@orange.fr
En cas d'urgence le week-end vous pouvez appeler au **06 85 55 66 22**
- SIVU RIVAGE
Service Emploi Merville **05 62 13 40 94**
Service social **05 62 13 40 95**
- **Service Enfance & Jeunesse :**
Directeur Nicolas LAMOUR
  - Centre de Loisirs : **05 34 52 80 33**
    - Enfance : Virginie REVEL (merville.enfance@yahoo.fr)
    - Animation Sport : Marc Soula (merville. sports_animation@yahoo.fr)
  - Jeunesse (Espace Jouvion) : **05 62 13 40 96**
Permanences le lundi de 16 h 00 à 18 h 30 (hors vacances scolaires)
Céline PUJOL (merville.jeunesse@yahoo.fr)
- Coordonnateur de la Vie Associative
(Mlle Pascale RAMPAZZO) **05 34 52 98 10**
- Agent de Vie Quotidienne
(Mlle Josiane JAMANS) **05 62 13 05 10**
- Déchetterie de CORNEBARRIEU **05 61 85 89 73**
Fermé jeudi et jours fériés
- Déchetterie de GRENADE **05 61 82 35 03**
Fermé mardi et jours fériés
- Caisse d'Allocation Familiale **05 61 99 77 00**
- Assistant social
  - Sur rendez-vous à Grenade **05 61 71 03 50**
  - Centre médico-social à Blagnac
- ADMR de Grenade **05 61 82 81 12**
- O.D.A.H. de la Communauté de Communes
M. ALEDO **05 62 27 51 50**
- Communauté de communes
Services techniques **05 61 82 63 74**
Services administratifs **05 61 82 85 55**
- Office de Tourisme **05 61 82 93 85**
- Courrier de la Garonne **05 62 72 37 23**

État civil

Naissances

RICAUD Morgan le 05/01
MENDES DOS SANTOS Lilou le 27/01
METAIS MARCHAND Salomé le 01/02

Décès

- FRACASSIN Olinda le 24/01
à l'âge de 94 ans
- GLIKOU Anat le 08/02
à l'âge de 7 mois

CARNET NOIR

Le Conseil municipal présente ses sincères condoléances à Myriam DAVID, maire adjoint, et à toute sa famille pour le décès de son père.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Déchets encombrants

La communauté de Communes Save et Garonne a mis en place un service - gratuit - d'enlèvement des déchets encombrants en porte à porte. Cette collecte se fait sur rendez-vous et concernera uniquement les déchets "trop encombrants" difficiles à transporter dans un véhicule ordinaire.

Jours d'enlèvements :
le 17 mars, le 21 avril,
le 19 mai et le 16 juin

Pour tout renseignement
concernant ce service appeler le service technique de la Communauté de Communes au : 05 61 82 63 74.

Horaires d'ouverture des déchetteries

GRENADE
(tél. : 05 61 82 35 03)
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi 9h-12h et 14h-18h
Dimanche 9h-17h
(sans interruption)
Fermé le mardi et les jours fériés

CORNEBARRIEU
(tél. : 05 61 85 89 73)
Lundi, mercredi, jeudi et vendredi 10h-12h et 13 h 30-18 h
Samedi et dimanche 10h-18h
(sans interruption)
Fermé le jeudi et les jours fériés

PHARMACIES DE GARDE*

mars

Dim. 7	**BERNON FERRER** Grenade 23 rue Gambetta 05 61 82 61 23
Dim. 14	**COMBES** Merville 11, rue Emile Pouvillon 05 61 85 31 80
Dim. 21	**LE MORTIER DE JADE** Beauzelle 49 rue République 05 61 59 72 60
Dim. 28	**DARNES** Aussonne 139 bis route de Seilh 05 61 85 10 03

Pendant la semaine à partir de 20 h jusqu'à 8 h, se rendre à :
La pharmacie de nuit
76, allées Jean Jaurès à Toulouse
Tél. : 05 61 62 38 05

* Sous réserve de modifications de dernière minute.

En composant le 3237, le patient accède au serveur vocal de **RésoGardes** qui indique les trois pharmacies les plus proches du centre de la commune d'appel, ainsi que les informations nécessaires à l'accès à la pharmacie de garde.

Syndicat des pharmaciens de la Haute Garonne

Pour connaître la pharmacie de garde, appelez
RésoGardes 3237
Information actualisée des pharmacies de garde les plus proches
N° AUDIOTEL 0.34 Cts/mn ACCESSIBLE 24 H/24 H

Comité de rédaction : Commission Communication, Mairie de Merville

RAPPEL : **aucun article ne sera pris en compte au-delà du 13**

Conception graphique et impression : ogham 05 62 71 35 35
Imprimé avec des encres végétales sur papier PEFC par l'imprimerie Delort labellisée "Imprim' Vert" et iso 14001

IMPRIM'VERT®

MNASTIQUE

s ouvertes
orme
nastique
au 15 mars

de découvrir nos cours
nes et femmes

te inscription validée durant
iode, le mois est offert !!

le de la mairie (horaires affichés sur la porte).

tacter : 06 30 94 40 08
pforme@hotmail.fr

Comité des fêtes

À l'occasion de son 40e anniversaire le Comité des fêtes de Merville organise à Merville son troisième congrès Régional de la F.N.C.O.F. (Fédération National des Comités et Organisateurs de Festivités) le samedi 27 mars.

Le matin
Le matin aura lieu la réunion pour les congressistes au château de Merville.

À partir de 12h15
Grande réception à la salle Polyvalente en présence du président, Monsieur Jean-Marc BEGUIN, des membres du bureau et de nombreux administrateurs de la F.N.C.O.F.

À 13 h
Banquet de la fête ouvert aux Mervillois. **OUVERT À TOUS.**
Le repas sera animé par une pléiade de vedettes. Ne manquez pas ces moments exceptionnels.
Cette année aussi vous emporterez chez vous un souvenir inoubliable de cette belle journée de divertissements.
Prix du Repas 25 €

Inscriptions
Les samedis 6, 13 et 20 mars 2010 à l'Espace Jouvion de 10 h à 12 h ou auprès de M. SIMON André au 05 61 85 00 78 (heure des repas).
Réservation avant le samedi 20 mars 2010. ■

Randonnées, culture et loisirs Mervillois

Sortie culturelle du samedi 20 mars 2010 à Toulouse

oncernera la visite
2 monuments de
ouse : l'Hôtel-Dieu-
t-Jacques et l'Hos-
n de la Grave.
dée permettra une
pprofondie de l'his-
toire de ces hôpitaux construits au bord de la Garonne. Nous découvrirons ainsi à l'Hôtel-Dieu, le grand escalier, la salle des Pèlerins, la salle des Colonnes, la Chapelle, et à l'Hospice St Joseph, les grandes cours, la Chapelle etc.

Pour ceux qui le désirent, le départ se fera de Merville à 12 h 45, en covoiturage, jusqu'à une station de métro ou de bus, où les voitures pourront stationner gratuitement.
Sinon, le RDV est donné à 13 h 45, devant l'entrée de l'Hôtel-Dieu (au bout du Pont-Neuf), la visite commençant à 14 h précises, avec une guide-conférencière, pour une durée de 2 heures.
Sachant que le nombre de participants déterminera le nombre de guides, il est donc nécessaire de s'inscrire pour cette visite auprès d'Antoine lors des sorties, ou de Danielle par tél. au 05 61 85 11 73.
Et n'oubliez pas le repas des adhérents le dimanche 28 mars ! ■

du mois de mars

13 h 30	3 h	Canalet Grenade	12 km	facile	F. Deyris / D. Versapuech	
13 h 30	3 h	Launac PR3	12 km	facile	F. Deyris / B. Cazes	
13 h 30	3 h	Drudas	13 km	moyen	M. Santacreu / F. Deyris	
13 h 30	3 h	Villemur	10 km	moyen +	G. Bégué / B. Cazes	
13 h 30	3 h	Drudas	13 km	moyen	F. Deyris / G. Laurens	
8 h 30	5 h	Mongaillard 82	18 km	facile	F. Deyris / A. Banuls	Journée
					F. Deyris / M. Thébault	